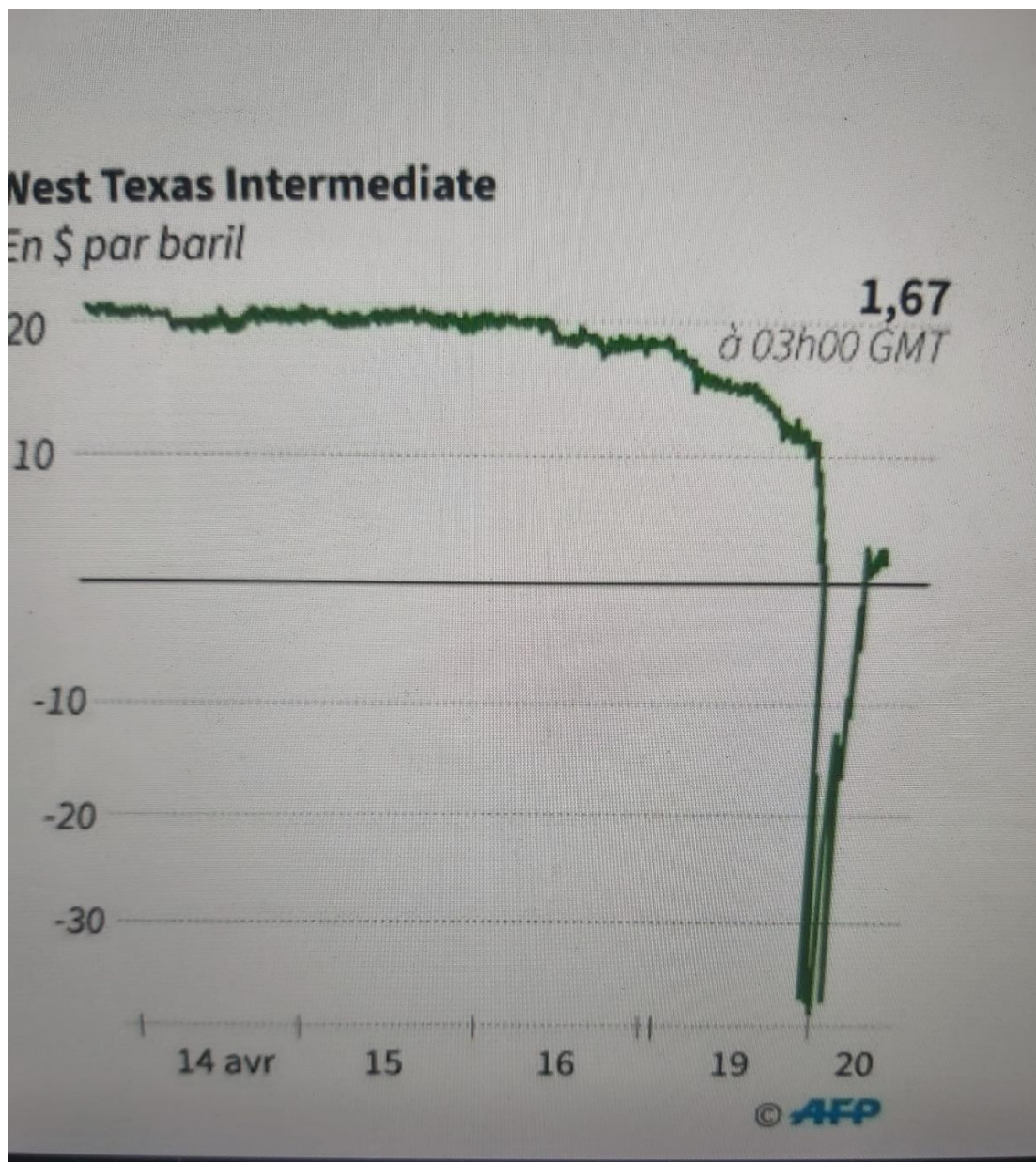


Panique sur le pétrole

Vous avez vécu une autre première mondiale. Nous vivons l'histoire en direct. Vous ne rêvez pas, le cours est tombé sur une durée éphémère à - \$ 37 sur le WTI (West Texas Intermediate) Nord-Américain !!!! Eh oui, le cours était en négatif pendant quelques heures.

Pourquoi ?



C'est à cause du marché à terme. Les contrats permettent d'acheter le pétrole à un prix fixé à l'avance. Pour exemple dans un mois, il vous en coûtera \$ 20 et \$ 30 en novembre.

Que s'est-il passé ?

Le contrat de mai expirait mardi (hier) à la clôture. Les investisseurs ont eu un choix crucial à effectuer : soit les vendre physiquement, soit les stocker avant de les livrer ultérieurement. Les capacités de stockage du WTI à Cushing dans l'Oklahoma ne sont plus que de 21 millions de barils. En conséquence, les investisseurs ont voulu se débarrasser à tout prix de ce pétrole excédentaire et ont sacrifié leurs options au point de proposer de l'argent pour s'en débarrasser.

Quelle en est la cause ?

Nous avons un choc de demande avec le confinement de la moitié de la planète. Nous avons eu un choc d'offre avec la discorde entre l'Arabie Saoudite et la Russie qui ont décidé début mars d'ouvrir les vannes. Ils se sont mis d'accord depuis et ont réduit la production. Nous ne rentrerons pas dans les explications sur ces tensions et des conséquences à venir au niveau géopolitique. En revanche, la situation étant rocambolesque, les acheteurs capables de céder ces barils plus tard ou de les stocker misent sur une remontée. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les américains, toujours opportunistes en se positionnant hier mardi sur 75 millions de barils...Les européens sont bien silencieux. Auront-ils su aussi profiter de cette opportunité ?

Toujours dans la même veine, la BCE (Banque Centrale Européenne) va tarder juridiquement à s'adapter à la situation du moment. Là aussi, nous sommes dans une nouvelle ère. Lors de la crise de 2008, au fur et à mesure des besoins les taux des emprunts d'Etats évoluaient à la hausse. Ainsi, les Etats pouvaient revendre la dette aux fonds de pensions, fonds souverains, assureurs, banquiers... Ils pouvaient aussi en conserver une partie.

Aujourd'hui, la donne est différente puisque les taux d'intérêts ont fortement baissé aux Etats-Unis et sont restés proches ou en dessous de zéro en Europe depuis le début de la crise.

Qui va être intéressé pour acheter des montants colossaux de placements qui ne rapporteront rien ?

Pour anticiper la réponse, l'Etat lâche l'indépendance des banques centrales anglaises et américaines. Cela entraînera d'autres problèmes à l'avenir mais la FED (Banque Centrale des Etats-Unis) et la BOE (Banque Centrale de l'Angleterre) ont décidé de se comparer à des banques commerciales en rachetant tous types de dettes afin d'éviter les faillites et que l'argent coule à flot sans contrepartie.

La BCE a bien réagi dans un premier temps en inondant l'économie de liquidités mais va être confrontée très rapidement à de nouvelles tensions entre ses membres.

L'échec actuel de la mise en place de "Coronabonds" en est la preuve. Les pays du Nord de l'Europe souhaitent une orthodoxie budgétaire alors que les pays du Sud ont besoin d'une latitude plus importante. De plus, en conservant cette indépendance, il faudra trouver des contreparties. En d'autres termes, il s'agira de restrictions budgétaires d'après crise, augmentation d'impôts...

Certains évoquent aussi le remboursement de la dette par l'inflation. Pour le moment, c'est exclu puisque lorsque les recettes des entreprises diminuent et que le chômage augmente, les prix baissent. Nous risquons donc de partir dans une période de déflation. Au contraire, en cas de forte reprise à moyen terme, les tarifs pourraient repartir à la hausse et nous faire connaître une période d'inflation. Ce serait une excellente nouvelle pour le paiement de la dette. Essayons d'être un peu optimistes dans cette période compliquée !

En ce qui concerne nos recommandations sur les placements, nous restons sur la même stratégie que la semaine passée. Toutefois, après notre premier conseil d'achat le 18 mars, nous lançons une opération sur un fonds structuré comme nous en avons parlé précédemment.

Nos conseils au 22 avril :

- Restez éloignés des actions, sauf pour ceux qui ont su investir sur des fonds thématiques suivant nos recommandations du 18 mars. Attendons la fin de la saison des résultats du 1er trimestre 2020 ;
- Attendez pour vos projets immobiliers ; nous en avons développé les raisons dans notre précédente newsletter. En effet, l'augmentation des taux bancaires déclarée la semaine passée renforce notre conviction ;
- Positionnez-vous sur le marché obligataire le moins risqué (Investment grade) et fuyez les obligations trop risquées pour le moment (High Yield) ainsi que les dettes d'Etats périphériques sujets à une dégradation de leur note par les agences de cotations dans les mois à venir.
- Maintenant que l'impact des résultats trimestriels n'est pas si conséquent, nous vous proposons un fonds structuré basé sur l'action Crédit Agricole. Le produit a été émis le 19/12/2019. Il s'agit d'un achat au marché secondaire donc fortement décoté. Si vous pensez que le Crédit Agricole existera toujours dans 10 ans, il serait intéressant de consacrer une somme dont vous n'aurez pas besoin sur cette période. Un remboursement anticipé est possible tous les trimestres avec un coupon de 8 % annuel rétroactif si le cours du Crédit Agricole repasse au-dessus de son cours d'origine de 13,15 €. Une sortie est aussi possible en cours de route si la valeur liquidative progresse en fonction de la reprise du cours du Crédit Agricole. Les points forts de cette opportunité au secondaire : Le gain annuel initialement prévu de 8 % est équivalent à un gain de 15,5 % vu que le cours est passé de 13,15 € à 6,452 €. Si dans 10 ans, l'action Crédit Agricole vaut plus de 6,575 €, le remboursement se fera à 140 % sur une part achetée à 51,62 %, cela correspond à une performance de 2,71 fois le capital investi soit un peu plus de 10 % par an en intérêts composés.

Cette proposition est spéculative et votre profil risque doit vous permettre d'aller sur ce type de fonds. Si tel est le cas, c'est dans ce genre de période qu'il faut oser !

Continuez à vous préparer pour agir quand ce sera l'heure. Pour investir actuellement, il faut respecter les règles suivantes :

- Être un investisseur discipliné ;
- Ne pas faire comme tout le monde ;
- Éviter les effets de levier ;
- Envisager le pire, c'est pour cela que nous conseillons une période d'investissement de 5 ans pour ne pas consommer sa résistance trop rapidement ;
- Faire ce que l'on a décidé à l'avance lorsque cela se produit sans se soucier des commentaires extérieurs.

Poursuivons le soutien aux personnels hospitaliers tous les soirs à 20 heures.

Notre équipe est à votre entière disposition afin de vous aider à prendre le recul nécessaire durant cette période de confinement.

Tous nos vœux de santé !

Bien Sincèrement,

Franck Noguès

CONSEILS ET PATRIMOINES

350 AVENUE DU PRADO, 13008 MARSEILLE

www.conseilsetpatrimoines.com